

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : FD 322 wipes Désinfection rapide  
Mise à jour : 10.10.2022  
Date d'édition : 09.01.2023

Version : 1.0.0

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

FD 322 wipes Désinfection rapide  
Identifiant unique de formulation : 9D3S-D8RC-F90D-U6K6

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisations identifiées pertinentes

Les lingettes de désinfection FD 322 conviennent à la désinfection par frottage de surfaces de produits médicaux.

##### Catégorie de produits [PC]

PC 0 - Autres  
Désinfectants

##### Usages déconseillés

Néant, à l'utilisation appropriée.

##### Remarque

Le produit est destiné aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur

orochemie GmbH + Co. KG

Rue : Max-Planck-Straße 27

Code postal/Lieu : 70806 Kornwestheim

Téléphone : +49 7154 1308-0

Télécopie : +49 7154 1308-40

Contact pour informations : DÜRR DENTAL SE, Höpfigheimer Str. 17, 74321 Bietigheim-Bissingen, Germany

Tel: +49 7142 705-0, Fax: +49 7142 705-500, info@duerrdental.com

en Belgium/Luxembourg:

DÜRR DENTAL BELGIUM B.V.B.A., Molenheidebaan 97, 3191 Hever, Belgium, info@durr.be

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons Belge 070 245 245 (24/7)

INT: +49 6132 84463 (24 h/7 d)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Flam. Sol. 1 ; H228 - Solides inflammables : Catégorie 1 ; Matière solide inflammable.

Eye Irrit. 2 ; H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2 ; Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 ; H336 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Catégorie 3 ; Peut provoquer somnolence ou vertiges.

##### Procédure de classification

La classification a été effectuée selon les méthodes d'évaluation de la directive (CE) n° 1272/2008 [CLP] ainsi que nos propres examens.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** FD 322 wipés Désinfection rapide  
**Mise à jour :** 10.10.2022  
**Date d'édition :** 09.01.2023

**Version :** 1.0.0



Flamme (GHS02) · Point d'exclamation (GHS07)

### Mention d'avertissement

Danger

### Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8

### Mentions de danger

H228 Matière solide inflammable.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

## 2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient aucune substance qui ont des propriétés perturbatrices endocriniennes. Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Description

FD 322 wipés contient alcools et agents auxiliaires dans une solution aqueuse.

#### Composants dangereux

1-PROPANOL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119486761-29 ; N°CE : 200-746-9 ; N°CAS : 71-23-8

Poids : ≥ 30 - < 35 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Eye Dam. 1 ; H318 STOT SE 3 ; H336

ÉTHANOL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457610-43 ; N°CE : 200-578-6 ; N°CAS : 64-17-5

Poids : ≥ 25 - < 30 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Eye Irrit. 2 ; H319

PROPANE-2-OL ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457558-25 ; N°CE : 200-661-7 ; N°CAS : 67-63-0

Poids : ≥ 1 - < 5 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Eye Irrit. 2 ; H319 STOT SE 3 ; H336

#### Indications diverses

Pour le texte complet des mentions de danger et des mentions de danger de l'UE, voir SECTION 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Remarques générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

#### En cas d'inhalation

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** FD 322 wipex Désinfection rapide  
**Mise à jour :** 10.10.2022  
**Date d'édition :** 09.01.2023

**Version :** 1.0.0

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

### **En cas de contact avec la peau**

Rincer abondamment avec de l'eau. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

### **Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

### **En cas d'ingestion**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

## **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) Poudre d'extinction Jet d'eau pulvérisée Brouillard d'eau

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucun(e) n'est connu(e).

#### **Produits de combustion dangereux**

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Adapter l'équipement de protection en fonction de l'environnement de l'incendie.

#### **Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection personnel. Eloigner toute source d'ignition. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

#### **Pour les non-secouristes**

Utiliser un équipement de protection personnel. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

#### **Pour les secouristes**

##### **Protection individuelle**

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Jeter la serpillière usagée dans les ordures ménagères - ne pas la jeter dans les toilettes.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

#### **Pour le nettoyage**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

#### **Autres informations**

Jeter la serpillière usagée dans les ordures ménagères - ne pas la jeter dans les toilettes.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : FD 322 wipex Désinfection rapide  
Mise à jour : 10.10.2022  
Date d'édition : 09.01.2023

Version : 1.0.0

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Assurer une aération suffisante. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

#### Mesures de protection

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

#### Mesures de lutte contre l'incendie

Mesures usuelles de la prévention d'incendie. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker au voisinage de produits alimentaires. Ne pas stocker avec des substances encourageant l'incendie et à combustion spontanée ainsi qu'avec des substances solides facilement inflammables. Ne pas stocker avec des substances facilement inflammables.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites au poste de travail

1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8

Type de valeur limite (pays d'origine): TLV/TWA ( B )

Valeur seuil : 100 ppm / 250 mg/m<sup>3</sup>

ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5

Type de valeur limite (pays d'origine): TLV/TWA ( B )

Valeur seuil : 1000 ppm / 1907 mg/m<sup>3</sup>

PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0

Type de valeur limite (pays d'origine): TLV/STEL ( B )

Valeur seuil : 400 ppm / 1000 mg/m<sup>3</sup>

Type de valeur limite (pays d'origine): TLV/TWA ( B )

Valeur seuil : 200 ppm / 500 mg/m<sup>3</sup>

#### Valeurs de référence DNEL/PNEC

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

#### DNEL/DMEL

1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8

Type de valeur limite : DNEL Consommateur (systémique)

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : À court terme

Valeur seuil : 1036 mg/m<sup>3</sup>

Type de valeur limite : DNEL Consommateur (systémique)

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** FD 322 wipex Désinfection rapide  
**Mise à jour :** 10.10.2022  
**Date d'édition :** 09.01.2023

**Version :** 1.0.0

---

Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	81 mg/kg
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	80 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	61 mg/kg
Type de valeur limite :	DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À court terme
Valeur seuil :	1723 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	136 mg/kg
Type de valeur limite :	DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	268 mg/m <sup>3</sup>
ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5	
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (local)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À court terme
Valeur seuil :	950 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	87 mg/kg
Facteur d'évaluation :	24 h
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	206 mg/kg
Facteur d'évaluation :	24 h
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	114 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL salarié (local)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À court terme
Valeur seuil :	1900 mg/m <sup>3</sup>
Type de valeur limite :	DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition :	Dermique
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	343 mg/kg
Facteur d'évaluation :	24 h
Type de valeur limite :	DNEL salarié (systémique)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	À long terme
Valeur seuil :	950 mg/m <sup>3</sup>

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** FD 322 wipex Désinfection rapide  
**Mise à jour :** 10.10.2022  
**Date d'édition :** 09.01.2023

**Version :** 1.0.0

### PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0

Type de valeur limite : DNEL Consommateur (systémique)  
Voie d'exposition : Dermique  
Fréquence d'exposition : À long terme  
Valeur seuil : 319 mg/kg  
Facteur d'évaluation : 24 h  
Type de valeur limite : DNEL Consommateur (systémique)  
Voie d'exposition : Inhalation  
Fréquence d'exposition : À long terme  
Valeur seuil : 89 mg/m<sup>3</sup>  
Type de valeur limite : DNEL Consommateur (systémique)  
Voie d'exposition : Par voie orale  
Fréquence d'exposition : À long terme  
Valeur seuil : 26 mg/kg  
Facteur d'évaluation : 24 h  
Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)  
Voie d'exposition : Dermique  
Fréquence d'exposition : À long terme  
Valeur seuil : 888 mg/kg  
Facteur d'évaluation : 24 h  
Type de valeur limite : DNEL salarié (systémique)  
Voie d'exposition : Inhalation  
Fréquence d'exposition : À long terme  
Valeur seuil : 500 mg/m<sup>3</sup>

### PNEC

#### 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8

Type de valeur limite : PNEC (Eaux, Eau douce)  
Valeur seuil : 10 mg/l  
Type de valeur limite : PNEC (Eaux, Eau douce)  
Valeur seuil : 6,83 mg/l  
Type de valeur limite : PNEC (Eaux, Eau de mer)  
Valeur seuil : 1 mg/l  
Type de valeur limite : PNEC (Eaux, Eau de mer)  
Valeur seuil : 0,683 mg/l  
Type de valeur limite : PNEC (Industriel)  
Voie d'exposition : Terre  
Valeur seuil : 2,2 mg/kg  
Type de valeur limite : PNEC (Sédiment, eau douce)  
Valeur seuil : 22,8 mg/kg  
Type de valeur limite : PNEC (Sédiment, eau douce)  
Valeur seuil : 27,5 mg/kg  
Type de valeur limite : PNEC (Sédiment, eau de mer)  
Valeur seuil : 2,28 mg/kg  
Type de valeur limite : PNEC (Sédiment, eau de mer)  
Valeur seuil : 2,75 mg/kg  
Type de valeur limite : PNEC (Terre)  
Valeur seuil : 1,49 mg/kg  
Type de valeur limite : PNEC (Station d'épuration)  
Voie d'exposition : Eau (Y compris la station d'épuration)  
Valeur seuil : 96 mg/l

#### ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5

Type de valeur limite : PNEC (Eaux, Eau douce)  
Valeur seuil : 0,96 mg/l  
Type de valeur limite : PNEC (Eaux, Eau de mer)  
Valeur seuil : 0,79 mg/l

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** FD 322 wipex Désinfection rapide  
**Mise à jour :** 10.10.2022  
**Date d'édition :** 09.01.2023

**Version :** 1.0.0

Type de valeur limite :	PNEC (Industriel)
Voie d'exposition :	Terre
Valeur seuil :	0,63 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC (Sédiment, eau douce)
Valeur seuil :	3,6 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC (Sédiment, eau de mer)
Valeur seuil :	2,9 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC (Intoxication secondaire)
Valeur seuil :	729 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC (Station d'épuration)
Valeur seuil :	580 mg/l
PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0	
Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, Eau douce)
Valeur seuil :	140,9 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Eaux, Eau de mer)
Valeur seuil :	140,9 mg/l
Type de valeur limite :	PNEC (Industriel)
Voie d'exposition :	Terre
Valeur seuil :	28 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC (Sédiment, eau douce)
Valeur seuil :	552 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC (Sédiment, eau de mer)
Valeur seuil :	552 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC (Intoxication secondaire)
Valeur seuil :	160 mg/kg
Type de valeur limite :	PNEC (Station d'épuration)
Valeur seuil :	2251 mg/l

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Protection individuelle

#### Protection yeux/visage

Lunettes avec protections sur les côtés EN 166

#### Protection de la peau

##### Protection des mains

Contact de courte durée (niveau 2: < 30 min) : gants de protection à usage unique de la catégorie III selon EN 374, par ex. matière : nitrile, épaisseur 0,1 mm.

Contact de longue durée (niveau 6: < 480 min) : gants de protection de la catégorie III selon EN 374, par ex. matière : nitrile, épaisseur 0,7 mm.

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.

##### Protection corporelle

Protection corporelle: non indispensable.

##### Protection respiratoire

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

### Remarques générales

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Conserver les vêtements de travail à part. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

### Autres mesures de protection

Assurer une aération suffisante.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : FD 322 wipes Désinfection rapide  
Mise à jour : 10.10.2022  
Date d'édition : 09.01.2023

Version : 1.0.0

Solution de trempage - lingettes

**Aspect :** lingettes

**Couleur :** blanc

**Odeur :** Alcool

### Caractéristiques en matière de sécurité

<b>Point de fusion/point de congélation :</b>	( 1013 hPa )		non applicable	
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :</b>	( 1013 hPa )		non applicable	
<b>Température de décomposition :</b>	( 1013 hPa )		non déterminé	
<b>Point éclair :</b>			25	°C
<b>Température d'auto-inflammation :</b>			360	°C
<b>Limite inférieure d'explosivité :</b>			2,1	Vol-%
<b>Limite supérieure d'explosivité :</b>			15	Vol-%
<b>Densité :</b>	( 20 °C )	env.	0,89	g/cm <sup>3</sup>
<b>Test de séparation des solvants :</b>	( 20 °C )	<	3	%
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	( 20 °C )		non applicable	
<b>pH :</b>			6,5 - 7,5	
<b>log P O/W :</b>			non déterminé	
<b>Temps d'écoulement :</b>	( 20 °C )	<	20	s
<b>Seuil olfactif :</b>			non déterminé	DIN gobelet 4 mm
<b>Teneur en COV maximale (CE) :</b>			59,7	Pds %
<b>Matières solides comburantes :</b>		Non applicable.		
<b>Propriétés explosives :</b>		Non applicable.		
<b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux :</b>		N'a pas d'effet corrosif sur les métaux.		

### 9.2 Autres informations

Aucune

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Néant, à l'utilisation appropriée.

### 10.2 Stabilité chimique

Aucun(e) n'est connu(e).

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Néant, à l'utilisation appropriée.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) n'est connu(e).

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Concentré:

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité orale aiguë

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** FD 322 wipex Désinfection rapide  
**Mise à jour :** 10.10.2022  
**Date d'édition :** 09.01.2023

**Version :** 1.0.0

Paramètre : ATEmix calculé  
Voie d'exposition : Par voie orale  
Dose efficace : négligeable  
Paramètre : DL50 ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )  
Voie d'exposition : Par voie orale  
Espèce : Rat  
Dose efficace : 1870 mg/kg  
Paramètre : DL50 ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )  
Voie d'exposition : Par voie orale  
Espèce : Rat  
Dose efficace : 8000 mg/kg  
Paramètre : DL50 ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )  
Voie d'exposition : Par voie orale  
Espèce : Rat  
Dose efficace : 5400 mg/kg  
Paramètre : DL50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )  
Voie d'exposition : Par voie orale  
Espèce : Rat  
Dose efficace : 10470 mg/kg  
Méthode : OCDE 401  
Paramètre : DL50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )  
Voie d'exposition : Par voie orale  
Espèce : Lapin  
Dose efficace : 6300 mg/kg  
Paramètre : DL50 ( PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0 )  
Voie d'exposition : Par voie orale  
Espèce : Rat  
Dose efficace : 5280 mg/kg  
Paramètre : DL50 ( PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0 )  
Voie d'exposition : Par voie orale  
Espèce : Rat  
Dose efficace : 5840 mg/kg  
Méthode : OCDE 401

### Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Le produit ne possède ni propriétés d'irritation de la peau ni de propriétés de sensibilisation.

### Toxicité dermique aiguë

Paramètre : ATEmix calculé  
Voie d'exposition : Dermique  
Dose efficace : négligeable  
Paramètre : DL50 ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )  
Voie d'exposition : Dermique  
Espèce : Lapin  
Dose efficace : 4000 - 10000 mg/kg  
Paramètre : DL50 ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )  
Voie d'exposition : Dermique  
Espèce : Lapin  
Dose efficace : 4032 mg/kg  
Paramètre : DL50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )  
Voie d'exposition : Dermique  
Espèce : Lapin  
Dose efficace : 20 g/kg  
Paramètre : DL50 ( PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0 )  
Voie d'exposition : Dermique  
Espèce : Lapin  
Dose efficace : 12800 mg/kg

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** FD 322 wipex Désinfection rapide  
**Mise à jour :** 10.10.2022  
**Date d'édition :** 09.01.2023

**Version :** 1.0.0

Paramètre : DL50 ( PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0 )  
Voie d'exposition : Dermique  
Espèce : Lapin  
Dose efficace : 13900 mg/kg  
Méthode : OCDE 402

### Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : ATEmix calculé  
Voie d'exposition : Inhalation (poussières/brouillard)  
Dose efficace : négligeable  
Paramètre : CL50 ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )  
Voie d'exposition : Inhalation  
Espèce : Rat  
Dose efficace : > 33,8 mg/l  
Temps d'exposition : 4 h  
Méthode : OCDE 403  
Paramètre : CL50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )  
Voie d'exposition : Inhalation  
Espèce : Rat  
Dose efficace : 125 mg/l  
Temps d'exposition : 4 h  
Méthode : OCDE 403  
Paramètre : CL50 ( PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0 )  
Voie d'exposition : Inhalation  
Espèce : Souris  
Dose efficace : 27,2 mg/l  
Temps d'exposition : 4 h  
Paramètre : CL50 ( PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0 )  
Voie d'exposition : Inhalation  
Espèce : Rat  
Dose efficace : > 25 mg/l  
Temps d'exposition : 6 h  
Méthode : OCDE 403  
Paramètre : CL50 ( PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0 )  
Voie d'exposition : Inhalation  
Espèce : Rat  
Dose efficace : 72,6 mg/l  
Temps d'exposition : 4 h  
Paramètre : CL50 ( PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0 )  
Voie d'exposition : Inhalation (vapeur)  
Espèce : Rat  
Dose efficace : > 10000 ppm  
Temps d'exposition : 6 h  
Paramètre : DL50 ( PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0 )  
Voie d'exposition : Inhalation (vapeur)  
Espèce : Rat  
Dose efficace : 47,5 mg/l

### Corrosion

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. non corrosif Méthode : OCDE 431

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux. Méthode : OCDE 405

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Cobaye: pas d'effet sensibilisant. Méthode : OECD 406.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : FD 322 wipes Désinfection rapide  
Mise à jour : 10.10.2022  
Date d'édition : 09.01.2023

Version : 1.0.0

### Toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique)

#### Toxicité orale subaiguë

Paramètre : NOAEL(C) ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )  
Voie d'exposition : Par voie orale  
Espèce : Rat  
Dose efficace : 1730 mg/kg  
Temps d'exposition : 24 h  
Méthode : OCDE 408

#### Toxicité par inhalation subaiguë

Paramètre : NOAEL(C) ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )  
Voie d'exposition : Inhalation  
Espèce : Rat  
Dose efficace : > 20 mg/l

### Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancerogénité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange ne contient aucune substance qui ont des propriétés perturbatrices endocriniennes.

### Informations complémentaires

La classification a été effectuée selon les méthodes d'évaluation de la directive (CE) n° 1272/2008 [CLP] ainsi que nos propres examens.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre : CL50 ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )  
Espèce : Tête de boule  
Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson  
Dose efficace : 4480 mg/l  
Temps d'exposition : 96 h

Paramètre : CL50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )  
Espèce : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson  
Dose efficace : 11200 mg/l

Paramètre : CL50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )  
Espèce : Tête de boule  
Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : FD 322 wipex Désinfection rapide  
Mise à jour : 10.10.2022  
Date d'édition : 09.01.2023

Version : 1.0.0

Dose efficace : > 15000 mg/l  
Temps d'exposition : 96 h  
Paramètre : CL50 ( PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0 )  
Espèce : Tête de boule  
Paramètres d'évaluation : Toxicité aigüe (à court terme) pour le poisson  
Dose efficace : 9640 mg/l  
Temps d'exposition : 96 h  
Paramètre : CL50 ( PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0 )  
Espèce : Leuciscus idus (aunée dorée)  
Paramètres d'évaluation : Toxicité aigüe (à court terme) pour le poisson  
Dose efficace : > 100 mg/l  
Temps d'exposition : 48 h

### Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons

Paramètre : NOEC ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )  
Espèce : Ceriodaphnia spec  
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia  
Dose efficace : 9,6 mg/l

### Toxicité aquatique aigüe (à court terme) pour les crustacés

Paramètre : EC50 ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )  
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)  
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia  
Dose efficace : 3644 mg/l  
Temps d'exposition : 48 h

Paramètre : EC50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )  
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)  
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia  
Dose efficace : 9200 - 14300 mg/l  
Temps d'exposition : 48 h

Paramètre : EC50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )  
Espèce : Ceriodaphnia spec  
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia  
Dose efficace : 1806 mg/l

Paramètre : EC50 ( PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0 )  
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)  
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia  
Dose efficace : 13299 mg/l  
Temps d'exposition : 48 h

Paramètre : EC50 ( PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0 )  
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)  
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia  
Dose efficace : 9714 mg/l  
Temps d'exposition : 24 h

Paramètre : EC50 ( PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0 )  
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)  
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia  
Dose efficace : > 100 mg/l  
Temps d'exposition : 48 h

### Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques

Paramètre : NOEC ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )  
Espèce : Daphnia magna (puce d'eau géante)  
Paramètres d'évaluation : Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia  
Dose efficace : > 100 mg/l  
Temps d'exposition : 504 h  
Méthode : OCDE 211

### Toxicité aquatique aigüe (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** FD 322 wipex Désinfection rapide  
**Mise à jour :** 10.10.2022  
**Date d'édition :** 09.01.2023

**Version :** 1.0.0

Paramètre :	EC50 ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )
Espèce :	Scenedesmus subspicatus
Paramètres d'évaluation :	Inhibition de la courbe de croissance
Dose efficace :	3100 mg/l
Temps d'exposition :	168 h
Paramètre :	EC50 ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )
Espèce :	Pseudokirchneriella subcapitata
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace :	9170 mg/l
Temps d'exposition :	48 h
Paramètre :	EC50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )
Espèce :	Chlorella vulgaris
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace :	275 mg/l
Paramètre :	EC50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )
Espèce :	Selenastrum capricornutum
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace :	440 mg/l
Paramètre :	IC50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )
Espèce :	Scenedesmus subspicatus
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace :	> 100 mg/l
Paramètre :	ErC50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )
Espèce :	Pseudokirchneriella subcapitata
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace :	> 4800 mg/l
Temps d'exposition :	72 h
Méthode :	OCDE 201
Paramètre :	EC50 ( PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0 )
Espèce :	Pseudokirchneriella subcapitata
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace :	> 1000 mg/l
Temps d'exposition :	72 h
Paramètre :	EC50 ( PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0 )
Espèce :	Scenedesmus subspicatus
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace :	> 100 mg/l
Temps d'exposition :	72 h
Paramètre :	EC50 ( PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0 )
Espèce :	Algues
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace :	1800 mg/l
Temps d'exposition :	168 h

### Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries

Paramètre :	NOEC ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )
Espèce :	Algues
Paramètres d'évaluation :	Chronique (à long terme) toxicité pour les algues
Dose efficace :	1150 mg/l
Temps d'exposition :	48 h

### Toxicité sur les microorganismes

Paramètre :	EC50 ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )
Espèce :	Pseudomonas putida
Paramètres d'évaluation :	Toxicité bactérielle
Dose efficace :	2700 mg/l
Temps d'exposition :	16 h

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** FD 322 wipex Désinfection rapide  
**Mise à jour :** 10.10.2022  
**Date d'édition :** 09.01.2023

**Version :** 1.0.0

Paramètre : EC50 ( 1-PROPANOL ; N°CAS : 71-23-8 )  
Paramètres d'évaluation : Toxicité bactérielle  
Dose efficace : > 1000 mg/l  
Temps d'exposition : 3 h  
Méthode : OCDE 209  
Paramètre : EC50 ( PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0 )  
Paramètres d'évaluation : Toxicité bactérielle  
Dose efficace : > 100 mg/l  
Paramètre : EC10 ( PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0 )  
Espèce : Pseudomonas putida  
Paramètres d'évaluation : Toxicité bactérielle  
Dose efficace : 5175 mg/l  
Temps d'exposition : 18 h

### Station d'épuration

Paramètre : EC50 ( ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5 )  
Inoculum : Effets dans les stations d'épuration  
Dose efficace : 5800 mg/l  
Temps d'exposition : 4 h

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Décomposition abiotique

Pas de données disponibles.

### Biodégradation

non applicable

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

## 12.4 Mobilité dans le sol

### Distribution

Lingettes: Aucune donnée disponible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le mélange ne contient aucune substance qui ont des propriétés perturbatrices endocriniennes.

## 12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## 12.8 Autres informations écotoxicologiques

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Jeter la serpillière usagée dans les ordures ménagères - ne pas la jeter dans la toilettes.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

##### Après utilisation conforme

##### Opérations d'élimination

Éliminer en observant les réglementations administratives. Jeter la serpillière usagée dans les ordures ménagères - ne pas la jeter dans la toilettes. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

##### Opérations de valorisation

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

##### Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : FD 322 wipes Désinfection rapide  
Mise à jour : 10.10.2022  
Date d'édition : 09.01.2023

Version : 1.0.0

Concentré/quantités plus importantes: 18 01 06\* (désinfectant).

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

UN 3175

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

##### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE , N.S.A. ( N-PROPANOL · ÉTHANOL )

##### Transport maritime (IMDG)

SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. ( N-PROPANOL · ETHANOL )

##### Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. ( N-PROPANOL · ETHANOL )

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

##### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 4.1  
Code de classification : F1  
Danger n° (code Kemler) : 40  
Code de restriction en tunnel : E  
Dispositions particulières : LQ 1 kg · E 2  
Étiquette de danger : 4.1

##### Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 4.1  
Numéro EmS : F-A / S-I  
Dispositions particulières : LQ 1 kg · E 2  
Étiquette de danger : 4.1

##### Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 4.1  
Dispositions particulières : E 2  
Étiquette de danger : 4.1

#### 14.4 Groupe d'emballage

II

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Non

Transport maritime (IMDG) : Non

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Réglementations EU

##### Autorisations et limites d'utilisation

##### Limites d'utilisation

##### Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII (limitations)

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 3, 40, 75

##### Directives nationales

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** FD 322 wipex Désinfection rapide  
**Mise à jour :** 10.10.2022  
**Date d'édition :** 09.01.2023

**Version :** 1.0.0

### Notice explicative sur la limite d'occupation

Selon la directive 94/33/CE, les adolescents ne doivent manier ce produit que dans la mesure où des précautions sont prises pour éviter les effets nocifs des matières dangereuses.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ce mélange n'a pas fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

Aucune

### 16.2 Abréviations et acronymes

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
CAS = Chemical Abstracts Service  
CE = Commission European  
CED = Catalogue Européen des déchets  
CEN = Comité européen de normalisation  
CL50 = Concentration léthale médiane  
CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges  
CMR = Cancérogène, Mutagène ou toxique pour la Reproduction  
CO<sub>2</sub> = Dioxyde de carbone  
COV = Composés organiques volatils  
CPSE = Concentration prédite sans effet (PNEC)  
DL50 = Dose léthale médiane  
DMEL = Dose dérivée avec effet minimum  
DNEL = Dose dérivée sans effet  
EC50 = Concentration efficace médiane ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë  
IATA = Association international du transport aérien  
ICAO-TI = L'Organisation de l'aviation civile international - instruction technique  
IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses LogKoe/Log Pow = Coefficient de partage octanol/eau  
MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)  
Mention EUH = Mention de danger spécifique CLP  
Mention H = Mention de danger SGH  
NE = Norme Européenne  
NOEC/NOEL = Concentration/Dose sans effet observable  
OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques  
ONU = Nations Unies  
PBT = Persistants, Bioaccumulables et Toxiques  
PNEC = Concentration sans effet prévue (CPSE)  
REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]  
RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses  
SGH/GHS = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques  
STOT-RE/TSOC-ER = Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée  
STOT-SE/TSOC-EU = Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique  
SVHC = Substances extrêmement préoccupantes  
TLV/STEL = La valeur limite de courte durée (VLCT)  
TLV/TWA = Valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP)  
UE = Union Européenne  
vPvB/tPtB = Très persistant et très bioaccumulable

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

La classification a été effectuée selon les méthodes d'évaluation de la directive (CE) n° 1272/2008 [CLP] ainsi que nos propres examens.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** FD 322 wipex Désinfection rapide  
**Mise à jour :** 10.10.2022  
**Date d'édition :** 09.01.2023

**Version :** 1.0.0

---

### 16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

### 16.7 Informations complémentaires

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

---

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

---